



KRAV-MAGA
FFK

RÈGLEMENT
COMPÉTITIONS
OPEN INTERNATIONAL

SAISON 2017 / 2018

CODE DE L'ETHIQUE

JE VAIS PARTICIPER A L'OPEN INTERNATIONAL DE KRAV-MAGA

- Je m'assure que je suis bien inscrit à cette rencontre sportive
- Je vérifie que mon passeport est à jour et comporte :
 - Le ou les timbres de licences nécessaires
 - Mon certificat médical de non contre-indication à la compétition
- Je contrôle l'état de ma tenue

JE TIENS À BIEN ME COMPORTEUR

- J'applique les consignes des organisateurs
- Je respecte mes adversaires sur le tatami et en dehors de l'aire de compétition
- Je respecte les décisions des juges
- Je reste digne dans la défaite comme dans la victoire
- J'invite ceux qui m'accompagnent à m'encourager avec la plus grande sportivité
- Je donne par mon comportement une bonne image du Krav-Maga

INTRODUCTION

La Fédération Française de Karaté a le plaisir de présenter le règlement de l'Open International Krav-Maga.

Le Président de la Fédération Française de Karaté, Monsieur Francis DIDIER, a souhaité créer un mouvement international, sachant que la fédération a été la première au monde à proposer une compétition sportive avec le Championnat de France Krav-Maga depuis 2013. L'objectif étant d'offrir un éclairage international sur la discipline.

Cette compétition internationale est ouverte aux clubs des pays étrangers et aux clubs affiliés à la FFK.

Le règlement des épreuves pour cette compétition est similaire à celui du championnat de France Technique de Krav-Maga.

Ce livret de réglementation et d'arbitrage permettra d'encadrer au mieux l'organisation de cette manifestation.

L'Open International Krav-Maga s'adresse à des compétiteurs cadets, juniors, seniors et vétérans. Plusieurs équipes par club (étranger ou club affilié FFK) peuvent participer. Cette compétition est divisée en plusieurs catégories distinctes ce qui implique des podiums différenciés, à savoir :

- **La catégorie CADET**
- **La catégorie JUNIOR**
- **La catégorie SENIOR FEMME**
- **La catégorie SENIOR HOMME**
- **La catégorie VETERAN**
- **La catégorie TOUTES CATEGORIES**

La compétition Krav-Maga est une **confrontation technique par équipe** composée de 2 personnes (duo). Un duo peut être constitué (en fonction de la catégorie) d'un binôme de 2 hommes, d'un binôme de 2 femmes ou d'un binôme mixte.

Chaque duo propose et démontre une interprétation libre de mise en situation.

La durée de la démonstration est de 1 minute et 30 secondes pour toutes les catégories.

La démonstration comporte des mises en situation avec et sans arme au choix des équipes. Ces armes sont fournies par la fédération.

Lors de la démonstration, l'attaquant peut utiliser toutes les techniques utilisées en Krav-Maga. Pour le défenseur, les défenses et ripostes seront multiples, variées et pragmatiques tel que le préconise la pratique du Krav-Maga.

Le jugement s'effectue par le vote aux drapeaux. La compétition se déroule par élimination directe sans repêchage.

Les compétiteurs doivent porter une tenue de Krav-Maga tel que le prévoit le règlement de cette compétition. La démonstration technique de l'équipe doit garder les valeurs et les principes fondamentaux du Krav-Maga. Elle doit être réaliste et se rapprocher de l'esprit d'un combat.

Sommaire

I.	Les règles générales de l'Open international Krav-Maga	5
A.	Le responsable administratif	5
B.	Le responsable de l'organisation de la compétition.....	5
C.	Les inscriptions.....	5
a)	Les inscriptions pour les équipes des pays étrangers	5
b)	Les inscriptions pour les clubs affiliés FFK	6
II.	Les règles techniques de la compétition	6
A.	La composition des équipes	6
B.	L'âge requis par catégorie.....	6
C.	La surface de compétition.....	7
D.	Le déroulement de la compétition.....	7
E.	La démonstration	7
a)	La composition des équipes	7
b)	Le déroulé de la démonstration.....	8
c)	Le salut et la position d'attente	9
d)	La tenue	9
e)	L'utilisation des armes	10
III.	L'arbitrage	11
A.	L'équipe arbitrale	11
B.	Les critères de jugement.....	11
C.	Les disqualifications et pénalités.....	12
D.	Les protestations officielles.....	12

I. Les règles générales de l'Open international Krav-Maga

A. Le responsable administratif

Le responsable administratif est désigné par la Fédération et est chargé de :

- constituer un dossier complet de la compétition en envoyant un exemplaire du dossier à la Direction Technique Nationale ;
- réceptionner les engagements des compétiteurs envoyés par les clubs ;
- enregistrer les compétiteurs, établir les listes d'engagés ;
- procéder au tirage au sort de chaque équipe ;
- emmener à la compétition les tableaux, les listes d'engagés pour l'affichage et le contrôle ainsi que le dossier des feuilles d'engagement en cas de litige.

B. Le responsable de l'organisation de la compétition

Le responsable de l'organisation de la compétition est désigné par la Fédération et est chargé de :

- assurer le bon déroulement de la compétition jusqu'à la fin du protocole ;
- assurer le suivi du service de sécurité de l'accueil ;
- assurer le contrôle des passeports et l'inscription aux tableaux de compétitions ;
- procéder à l'affichage des listes de compétiteurs avant la compétition, et des tableaux au cours du déroulement de la compétition ;
- gérer l'administration de la compétition ;
- assurer au nom de la fédération le respect de la réglementation ;
- intervenir pour prévenir et régler les éventuels conflits ;
- organiser le protocole des remises des médailles.

C. Les inscriptions

Les dossiers d'inscriptions (clubs des pays étrangers et clubs affiliés FFK) sont envoyés par les Clubs au siège de la Fédération au service compétition de la FFK. Les inscriptions sont illimitées (autorisation de plusieurs équipes par club). Une équipe est obligatoirement constituée de compétiteurs du même club (Il n'y a pas d'entente sportive pour cette compétition).

- *Il ne sera pas perçu de droit d'engagement à l'Open International Krav-Maga. L'inscription des équipes est gratuite.*

a) Les inscriptions pour les équipes des pays étrangers

Les équipes des pays étrangers doivent présenter pour chaque compétiteur les pièces administratives obligatoires suivantes :

- La photocopie de la carte d'identité justifiant de son âge ;
- Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique en compétition.

Il ne sera pas demandé justifier d'une licence FFK pour les équipes des pays étrangers.

Les inscriptions des clubs étrangers doivent s'effectuer en respectant impérativement la date fixée pour la compétition publiée sur le site internet fédéral à partir des fiches d'inscription transmises aux clubs.

La possession du passeport sportif Krav-Maga FFK n'est pas exigée pour les équipes des pays étrangers.

b) Les inscriptions pour les clubs affiliés FFK

Les compétiteurs doivent présenter les pièces administratives obligatoires suivantes :

- le passeport sportif Krav-Maga FFK en cours de validité ;
- la justification du grade FFK sur le passeport sportif ;
- l'attestation de licence de la saison en cours ;
- leur certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition.

II. Les règles techniques de la compétition

A. La composition des équipes

La composition des équipes pour **la catégorie cadet** : les équipes peuvent être composées de femmes, d'hommes ou le binôme peut-être mixte. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie.

La composition des équipes pour **la catégorie junior** : les équipes peuvent être composées de femmes, d'hommes ou le binôme peut être mixte. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie.

La composition des équipes pour **la catégorie sénior femme** : les équipes sont composées uniquement de femmes. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie.

La composition des équipes pour **la catégorie sénior homme** : les équipes sont composées uniquement d'hommes. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie.

La composition des équipes pour **la catégorie vétérán** : les équipes peuvent être composées de femmes, d'hommes ou le binôme peut être mixte. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie.

La composition des équipes pour **la catégorie toutes catégories** : les équipes peuvent être composées de : 2 hommes, 2 femmes ou mixte. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie. Sont concernées toutes les catégories.

B. L'âge requis par catégorie

- La catégorie cadet (nés en 2002-2003) : 14 ans minimum et moins de 16 ans
- La catégorie junior (nés en 2000-2001) : 16 ans minimum et moins de 18 ans
- Les 3 catégories espoir (nés en 1999 et avant) : 18 ans minimum et moins de 45 ans
- Les 3 catégories élite (nés en 1999 et avant) : 18 ans minimum et moins de 45 ans

- La catégorie vétéran (nés avant 1972) : 45 ans minimum
- La catégorie toute catégorie : ouverte à toutes les catégories d'âge et de tous niveaux.

Aucune dérogation concernant le surclassement ne sera accordée en ce qui concerne l'âge requis dans chaque catégorie. Pour exemple, une équipe dans la catégorie cadet sera constituée uniquement de cadets, de même pour les autres catégories.

C. La surface de compétition

L'aire de compétition doit être plane et ne présenter aucun danger.

L'aire de compétition doit être un carré de 8 mètres de côté (mesures prises à l'extérieur) ou le cas échéant 7 mètres de côté. Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés comme surface de sécurité. La surface de sécurité de 1 mètre de largeur sur tout le périmètre de l'aire de compétition doit être clairement délimitée.

Cette surface 10x10 ou de 9x9 est composée de tatamis.

Les juges sont assis à la limite extérieure de l'aire de sécurité.

Les compétiteurs n'ont pas accès aux aires de compétition avant leur passage. Les membres de la commission sportive sont chargés d'aller les informer dans les aires d'échauffement qui leur ont été attribuées que leur passage est annoncé. Lorsque les compétiteurs se présentent sur l'aire de compétition, ils doivent avoir la tenue conforme au règlement.

D. Le déroulement de la compétition

La compétition se déroule par élimination directe sans repêchage.

E. La démonstration

La compétition Krav-Maga est une confrontation par équipes.

a) La composition des équipes

Chaque équipe est composée de 2 personnes (duo). Pour toutes les catégories, la durée de la démonstration est d'**1 minute 30 secondes** (1'30"). Dix secondes avant la fin du temps imparti, un gong préviendra l'équipe. Un second gong définira la fin de la démonstration. L'équipe pourra finaliser l'enchaînement commencé.

Les compétiteurs composant un duo sont obligatoirement les mêmes durant toute la compétition, aucun remplacement(e) n'est autorisé(e).

En fonction des catégories, une équipe peut être constituée d'un :

- binôme de 2 hommes ;
- binôme de 2 femmes ;
- binôme mixte.

Pour les catégories cadets, juniors, vétérans et open, le duo peut être masculin, féminin ou mixte.

Chaque duo propose et démontre une interprétation libre de mise en situation.

Pour toutes les finales de chaque catégorie, l'équipe a le choix de présenter la même démonstration ou présenter une nouvelle démonstration.

b) Le déroulé de la démonstration

La démonstration pourra comporter :

Pour l'attaquant :

- percussion des membres supérieurs (mains ouvertes ou poings fermés) ;
- percussion des membres inférieurs ;
- saisie ;
- poussée ;
- traction ;
- encerclement ;
- étranglement ;
- amenée au sol ;
- projection ;
- immobilisation au sol ;
- menace avec bâton ;
- menace avec couteau ;
- attaque avec bâton ;
- attaque avec couteau.

Pour le défenseur :

Les défenses et ripostes seront multiples, variées et pragmatiques préconisées par la pratique du Krav-Maga.

Lors de la démonstration technique, les membres de l'équipe peuvent être «attaquant» ou «défenseur» à leur initiative dans un ordre non imposé, et ce quel que soit la catégorie et le sexe.

Les déplacements seront libres et le positionnement vis-à-vis de son partenaire lors de la prestation aussi (de face, de côté ou derrière soi).

Le duo pourra librement présenter une démonstration différente ou la même démonstration jusqu'aux finales incluses.

Lors des vérifications des inscriptions à chaque tour, le capitaine de chaque équipe se présentera à la table officielle. L'équipe ne se présentant pas à l'appel sera disqualifiée.

À chaque tour, deux équipes mises en confrontation présentent leur démonstration.

Au début de chaque tour, à l'appel du numéro des équipes et des noms et prénoms composant chaque duo, les deux équipes se présentent face au juge central.

Les deux compétiteurs (duo) d'une équipe portent une ceinture rouge et les membres de l'autre équipe une ceinture bleue. Ils s'alignent au périmètre de l'aire de compétition face au juge central.

Après avoir salué le juge central, le duo portant la ceinture bleue se retire de l'aire de compétition et attend son tour : le duo portant la ceinture rouge s'avance dans l'aire de compétition. Après un nouveau salut à l'équipe arbitrale.

Lors de la démonstration de l'équipe, les deux compétiteurs doivent commencer leur prestation face au juge central :

- si la première équipe utilise des armes lors de sa démonstration, elle dépose les armes utilisées en les plaçant à un des angles de l'aire de combat ou les portent sur soi, puis elle entame sa prestation. Au démarrage de la prestation, le chronomètre est déclenché. À la fin de la prestation, l'équipe récupère ses armes avant de quitter l'aire et attend la prestation de l'autre équipe.
- si la seconde équipe utilise des armes lors de sa démonstration, elle dépose les armes utilisées en les plaçant à un des angles de l'aire de combat ou les portent sur soi, puis elle entame sa prestation. Le chronomètre est déclenché à nouveau. Quand la prestation est terminée, l'équipe récupère ses armes et les deux équipes retournent sur l'aire de compétition et attendent la décision de l'équipe arbitrale.

Quand les deux démonstrations sont terminées, les deux équipes avancent dans l'aire de compétition et restent côte à côte, face au juge central. Le juge central demande la décision en sifflant à deux reprises. Tous les drapeaux sont levés simultanément.

Pour abaisser les drapeaux, le juge central siffle une nouvelle fois.

La décision est en faveur soit de l'équipe portant la ceinture rouge ou soit la ceinture bleue, l'égalité ne peut exister. L'équipe qui obtient la majorité de drapeaux est déclarée vainqueur.

À la suite de la décision, les compétiteurs se saluent, puis saluent l'équipe arbitrale et quittent l'aire de combat. L'équipe doit disposer de cinq minutes minimum de récupération entre chaque tour.

Durant la compétition de leurs élèves, les professeurs doivent adopter une attitude digne et en tout point respectueuse des officiels, des arbitres et des compétiteurs. Le coaching n'est pas autorisé.

c) Le salut et la position d'attente

- Le salut : les pieds écartés sont parallèles, inclinaison du buste sans être ostentatoire, les bras le long du corps ;
- La position d'attente : les pieds écartés sont parallèles, les deux bras croisés derrière soi.

d) La tenue

Les compétiteurs doivent porter une tenue de Krav-Maga :

- pantalon de kimono noir ;

- tee-shirt uniquement de couleur noire. Les équipes des pays étrangers peuvent porter des tee-shirts à la couleur de leur club mais obligatoirement identiques pour le binôme ;
- ceinture rouge ou bleue (fournies par l'organisation) ;
- chaussons d'entraînement ou pieds nus en fonction du règlement intérieur du lieu de la compétition.

L'équipe (duo) doit avoir une tenue identique.

Tant sur le pantalon que sur le tee-shirt, peuvent être portés uniquement :

- le qualificatif KRAV-MAGA ;
- le logo fédéral KRAV-MAGA FFK ;
- l'écusson du club.

NB : Il ne peut être porté le sigle de l'appartenance à un courant de Krav-Maga.

Les deux compétiteurs des équipes doivent porter une ceinture rouge et l'autre équipe une ceinture bleue. Ces ceintures doivent mesurer environ 5 cm de large et être d'une longueur suffisante pour dépasser de 15 cm de chaque côté du nœud (ceintures fournies par les organisateurs de la compétition).

Les barrettes et épingles à cheveux doivent être discrètes.

Le port de tout autre vêtement ou équipement est interdit.

L'emploi de bandage ou support doit être autorisé par le médecin de la compétition.

Quand une équipe ou un des compétiteurs se présente sur l'aire de compétition avec une tenue non-conforme, il n'y a pas de disqualification immédiate mais une minute est accordée pour y remédier.

e) L'utilisation des armes

La démonstration comportera des mises en situation avec et sans arme.

La démonstration de chaque équipe devra comporter au moins une fois l'utilisation d'un bâton et d'un couteau.

Une équipe peut faire le choix de présenter une ou des séries d'enchaînements avec une arme tant pour le défenseur que pour l'attaquant.

Seules les armes fournies et mises à disposition par l'organisation seront autorisées.

Ces armes seront obligatoirement en caoutchouc ou en mousse. Les armes utilisées lors de la démonstration seront soit :

- placées à un ou plusieurs des angles de l'aire de combat ;
- portées sur soi.

Pour toutes les catégories, le bâton et le couteau doivent être utilisés. Chaque équipe (rouge et bleue) aura à sa disposition 2 bâtons et 2 couteaux.

III. L'arbitrage

On obtient la qualité d'arbitre après avoir suivi une formation spécifique et avoir participé à une compétition nationale. Le Directeur Technique National nomme le groupe de pilotage de la compétition (responsable de l'arbitrage, responsable de l'organisation et responsable de la logistique) et valide la liste nominative du corps arbitral.

Le responsable de l'arbitrage assure le bon déroulement technique de la compétition avec les arbitres désignés. Un membre de l'arbitrage peut assister au tirage au sort des poules.

A. L'équipe arbitrale

La tenue officielle est de rigueur. Les juges doivent porter la tenue officielle adoptée par la Commission d'Arbitrage. Cette tenue doit être portée lors du Championnat de France Technique Krav-Maga.

Pour chaque tour, l'équipe arbitrale est composée de trois juges, un marqueur et un annonceur.

- avec 3 juges : le juge central sera assis à la limite de l'aire de compétition face aux compétiteurs. Les deux autres juges resteront assis de part et d'autre du tapis à droite et à gauche. Les trois juges disposeront d'un drapeau bleu et d'un drapeau rouge.

Pour les finales de chaque catégorie, l'équipe arbitrale est composée de cinq juges, un marqueur et un annonceur.

- avec 5 juges : le juge central sera assis à la limite de l'aire de compétition, face aux compétiteurs. Les deux autres juges resteront assis à chaque angle du tapis. Les cinq juges disposeront d'un drapeau bleu et d'un drapeau rouge.

Tout juge ou membre de l'organisation convoqué pour juger une compétition ne peut en aucun cas participer à celle-ci en tant que compétiteur au sein d'une équipe.

B. Les critères de jugement

La démonstration de l'équipe doit être exécutée avec compétence et doit montrer une bonne connaissance des principes du Krav-Maga.

Cette démonstration technique ne repose pas sur une appréciation esthétique mais sur les valeurs et les principes fondamentaux du Krav-Maga, tels que l'efficacité, le pragmatisme, la simplicité et la rapidité.

Pour noter la performance de l'équipe, les juges tiendront compte des critères suivants :

- réalisme de la démonstration ;
- originalité de la démonstration ;
- variété et difficulté techniques tant en défense qu'en attaque ou menace ;
- attitude ;
- maîtrise de la technique qui implique le contrôle des mouvements et la sécurité ;

- détermination, concentration et esprit combatif ;
- proportionnalité dans la riposte.

Les deux partenaires de l'équipe sont évalués quel que soit le ou les rôles définis dans le choix de leur prestation (attaquant/défenseur).

Lors de la démonstration de l'équipe, les deux compétiteurs doivent commencer leur prestation face au juge central.

Les membres de l'équipe doivent faire preuve de compétence dans tous les aspects de l'exécution des enchaînements.

C. Les disqualifications et pénalités

L'équipe est disqualifiée par le juge central après avis du responsable arbitrage ou, avis du médecin si la démonstration est interrompue suite à une blessure, ou si la sécurité d'un des compétiteurs est mise à mal.

Si une équipe est disqualifiée, le juge central lève le drapeau correspondant à la couleur (rouge ou bleue) puis croise et décroise les drapeaux. Après le passage des deux équipes au cours du même tour, l'équipe non disqualifiée est déclarée vainqueur.

Durant les éliminatoires et demi-finales, au cours du même tour, il est possible de disqualifier les 2 équipes.

En finale, l'équipe arbitrale est tenue de prendre une décision pour déterminer le classement final.

D. Les protestations officielles

Il est de la responsabilité du juge central de s'assurer que le tour s'est déroulé en accord avec la procédure d'organisation et le règlement de la compétition.

En cas de protestation, le chef de tatami doit être immédiatement averti. Il prend immédiatement les mesures qui s'imposent. Sa décision est susceptible d'appel devant le responsable de l'arbitrage et ceci immédiatement après le passage des équipes.

Lorsque le responsable de l'arbitrage considère que la réclamation est bien fondée, une mesure appropriée est prise. Sa décision n'est susceptible d'aucun recours. Les tours suivants ne sont pas différés même si une protestation officielle est sur le point d'être déposée. Les décisions des juges après la prestation d'une équipe lors du jugement aux drapeaux ne peuvent être contestées.